



HAL
open science

Contribution à l'emploi des exploitations agricoles en transitions

Pierre Guillemin, Michaël Bermond, Gilles Maréchal

► **To cite this version:**

Pierre Guillemin, Michaël Bermond, Gilles Maréchal. Contribution à l'emploi des exploitations agricoles en transitions. [Rapport de recherche] UMR ESO, Espaces et Sociétés. 2018. halshs-01927952v2

HAL Id: halshs-01927952

<https://shs.hal.science/halshs-01927952v2>

Submitted on 11 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Michaël BERMOND*
Pierre GUILLEMIN*
Gilles MARECHAL**

UMR CNRS 6590 Espaces et Sociétés
*Université de Caen Normandie – Pôle Rural
**Terralim

Cette recherche a été financée par la Caisse des Dépôts, dans le cadre de son partenariat avec le cabinet Terralim et l'association RESOLIS (Recherche et Évaluation de SOLUTIONS Innovantes et Sociales).



Contribution à l'emploi des exploitations agricoles en transitions

Résumé : A partir du recensement agricole, une typologie des exploitations agricoles en transitions est proposée selon la présence ou l'absence du label de l'agriculture biologique, la présence ou l'absence de circuit court et la part du chiffre d'affaires réalisée en circuit court. Leur caractérisation en termes d'orientations technico-économiques, de dimension économique et de profils des exploitants s'accompagne de cartographies qui interrogent leur contribution à l'emploi agricole.

Introduction

La présente publication se situe au croisement de deux projets :

- d'une part, une étude confiée par la Caisse des Dépôts et Consignations à l'association Résolis et au cabinet Terralim. Elle vise à explorer en quoi les pratiques de transition agricole et alimentaire génèrent un contenu en emploi supposé plus important que les pratiques conventionnelles, à engagement financier comparable. Les travaux ont vite révélé la faiblesse de l'information disponible pour éclairer cette question de manière rigoureuse. Pourtant, de nombreuses publications permettent de poser cette hypothèse (Guhl, 2018 ; Bâ *et al.* 2017 ; Dedieu *et al.*, 2017 ; AbioDoc *et al.*, 2017 ; le bilan annuel de l'emploi agricole, 2016 ; Massis *et al.*, 2016 ; Roy *et al.*, 2016) même si elles restent peu documentées. Cette intensité en emploi est soulignée dans l'agriculture par rapport à d'autres secteurs de la transition dans plusieurs documents (Levaux *et al.*, 2015 ; Roy, 2016).
- d'autre part, le projet Frugal, formes urbaines et gouvernance alimentaire. Inscrite dans le programme « pour et sur le développement régional », cette recherche-action vient éclairer comment la fonction alimentaire des villes interagit avec leur configuration physique, environnementale et sociale. Elle a mis au point une méthode (Marie *et al.*, 2017) permettant de décrire les pratiques de production agricole à l'échelle territoriale, en fonction de variables pertinentes dans le débat sur la transition.

Le rapprochement entre le besoin ressenti par le premier projet et l'éclairage que peut apporter le second a déterminé le croisement qui fait l'objet de cet article. Il a été construit de façon pragmatique, tout en s'appuyant sur des références établies.

Pour l'étude « emploi et transition », le terme transition a été adopté en tant que mot générique, voire étendard, mettant en évidence une communauté de projet entre des formes de production agricole, de transformation artisanale, de commercialisation territoriale, dont les acteurs de terrain sentent confusément la parenté. En toile de fond, il repose sur l'étude des transitions sociotechniques selon la perspective multi-niveaux (*multi-level perspective*) décrite par Geels (2007). En effet, les « initiatives d'alimentation responsable et durable » identifiées par Résolis en fonction de leurs externalités positives correspondent aux *niches* décrites par la perspective multi-niveaux. Elles s'intègrent ou pas, influencent ou pas, le *régime* (toujours selon la terminologie de Geels) sociotechnique dominant. Mais leur définition reste floue, pour des raisons pratiques (l'usage du mot « transition » en tant que concept est récent) mais aussi théoriques, puisqu'elles échappent obstinément au réductionnisme (Lamine *et al.*, 2015).

Est-il possible de délimiter un champ statistique et géographique des exploitations agricoles « en transition » pour la France métropolitaine ? A partir de quelle source de données et sur la base de quels critères ? Telles sont les principales questions que se proposent d'éclairer la présente contribution.

S'il a été souvent décrié comme un appareil statistique au service d'une vision productiviste du développement agricole (Rémy, 1990), le recensement agricole n'en reste pas moins un outil de connaissance sur l'organisation des exploitations agricoles en France. Paradoxalement, ce n'est pas l'outil le moins intéressant pour questionner les contours d'une agriculture en transition, à condition de rompre - au moins partiellement - avec les usages et les catégories d'analyse dominantes habituellement utilisés pour décrire les exploitations agricoles. Le

recensement permet notamment d'explorer deux hypothèses fortes. La première porte sur le rôle moteur de la production agricole. Elle postule que ce secteur est déterminant pour accompagner une transition qui s'exprime aussi dans le secteur de la transformation, celui de la distribution et celui des services et fournitures associés. L'observation des dynamiques territoriales dans l'Ouest de la France, et plus généralement au nord de la Loire, montre en effet que, dans ces régions où un type de production (élevage, céréales) dessine l'essentiel du paysage agricole, c'est la faiblesse d'une offre diversifiée qui constitue le facteur limitant. Cette assertion est sans doute discutable dans les régions au sud de la Loire où la diversité de l'offre est plus prononcée, la pratique des circuits courts intégrée de plus longue date, avec des effets concurrentiels plus aigus. La seconde hypothèse part de l'idée que, parmi les données disponibles, deux variables sont révélatrices de la profondeur de la transition au niveau des exploitations : le mode de production biologique et les circuits courts. Elles ont été choisies non comme délimitant à elles seules un domaine que l'on pourrait appeler « transition » mais comme les seules données disponibles à grande échelle (toutes productions confondues), de façon fiable, qui entretiennent un lien direct avec la transition. L'une porte sur le système de production, l'autre sur celui de la commercialisation. Ces deux variables ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, puisque l'on sait (Maréchal et Spanu, 2010) que statistiquement les exploitations en agriculture biologique pratiquent davantage le circuit court que la moyenne, et que les exploitations en circuits courts sont plus fréquemment en bio.

La rencontre entre les deux démarches veut rester modeste. Tous constatent la vigueur des évolutions en cours dans le système alimentaire, qui s'illustre par un quasi-doublement des effectifs dans les entreprises du secteur bio en 4 ans (Agence Bio, 2017 ; Guhl, 2018). En conséquence, nous n'entretenons pas l'illusion que des données datant de 2010 illustrent l'état de la transition agricole et alimentaire dans les territoires en 2018. Mais elles illustrent « d'où on part », et ce faisant proposent une base pour des comparaisons dans le temps avec le futur Recensement agricole de 2020.

1. Le label agriculture biologique et les circuits commerciaux pour discriminer quatre types d'exploitations agricoles en transitions

La méthode d'analyse développée dans le cadre du programme *Pour et Sur le Développement Régional* (PSDR 4) intitulé *Formes Urbaines et Gouvernance Alimentaire* (FRUGAL) s'appuie sur l'identification dans le Recensement agricole de six types d'exploitations agricoles discriminés selon trois variables (Marie *et al.*, 2017) : le label de l'agriculture biologique, les circuits commerciaux (long ou court) et la part des circuits courts dans le chiffre d'affaires de l'exploitation (plus ou moins 50%). Initialement, cette typologie a été pensée pour estimer les flux financiers générés par les exploitations en circuits courts à partir d'une modélisation prenant en compte la part du chiffre d'affaires lié à ce type de débouchés et la production brute standard (PBS) de chaque exploitation (*id.*). Ici, dans la perspective d'une estimation de la contribution à l'emploi des formes de transitions agricoles, nous proposons d'exprimer le "poids" de chacun des six types d'exploitation selon le nombre d'Unités de Travail Annuel (UTA). Une Unité de Travail Annuel (UTA) correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an. Ce travail exploratoire sur la contribution à l'emploi se base simplement sur le fichier « exploitation » du recensement

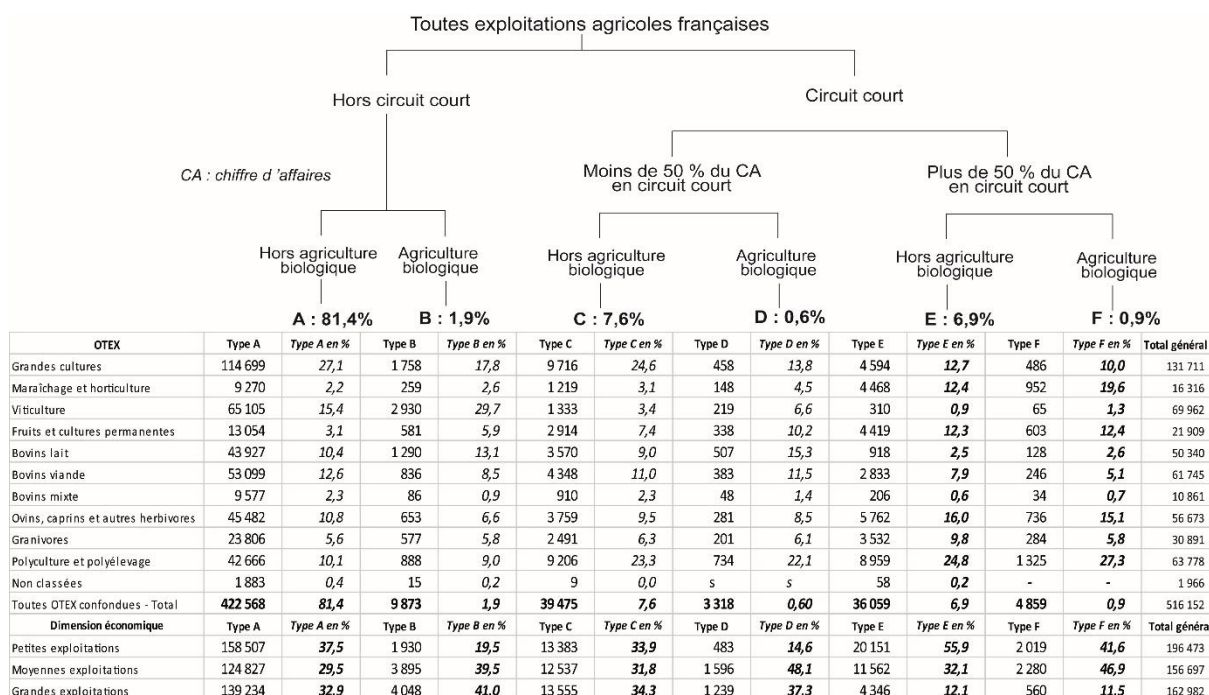
agricole, et n'approfondit pas à ce stade une réflexion en termes de types d'emplois, possible à partir du fichier « main d'œuvre »¹.

Afin d'être traitée à différentes échelles régionales pouvant « *varier d'une partie de département (sur quelques dizaines de communes) à un ensemble de régions administratives (sur plusieurs milliers de communes)* » (Mignolet, 2005, p. 116), notre typologie est donc structurelle (*Ibid.*, p. 117) et sera enrichie d'une brève description de la structure des exploitations : leur dimension économique à travers la nomenclature en trois groupes de taille (petites, moyennes et grandes) et leur orientation technico-économique (OTEX) selon la nomenclature en dix postes. L'OTEX est une classification des exploitations selon leur spécialisation qui est déterminée en fonction du potentiel de production des surfaces et cheptels de l'exploitation. Les services statistiques du Ministère de l'Agriculture appliquent à ces surfaces et cheptels des coefficients basés sur des moyennes locales de rendement et de prix, permettant de calculer ainsi une PBS. C'est la PBS qui sert à classer les petites exploitations (< 25 000 euros de PBS), les moyennes exploitations (25 000 – 100 000 euros) et les grandes exploitations (> 100 000 euros). Là encore, des travaux complémentaires pourraient être conduits pour mieux caractériser le fonctionnement technico-économique en retenant le classement des exploitations selon la méthode Inosys développée par les réseaux de l'Institut de l'Élevage.

1.1 Répartition des exploitations en transitions agricoles selon leurs orientations technico-économiques, leurs dimensions économiques et les profils des exploitant-e-s

Jusqu'à présent, la typologie mise en œuvre dans FRUGAL s'était limitée à l'étude de onze aires urbaines intéressant ce programme de recherche en s'attachant à l'analyse du poids de chaque type en nombre d'exploitations agricoles et en PBS (Marie *et al.*, 2017). Pour une analyse de la contribution à l'emploi agricole par les exploitations en transition, une mise en œuvre de la typologie sur l'ensemble des exploitations agricoles à l'échelle nationale s'avère nécessaire (figure 1).

¹ Cet approfondissement pourrait être intéressant quand on sait par exemple que la meilleure contribution à l'emploi de l'agriculture biologique l'est particulièrement pour l'emploi saisonnier (Agreste Primeurs, 2012b).



Source : Recensement agricole, 2010 - Agreste/CASD - Auteurs : M. Bermond et P. Guillemin, UMR ESO 2018

Figure 1 : Orientations technico-économiques et dimensions économiques des types d'exploitations agricoles en 2010

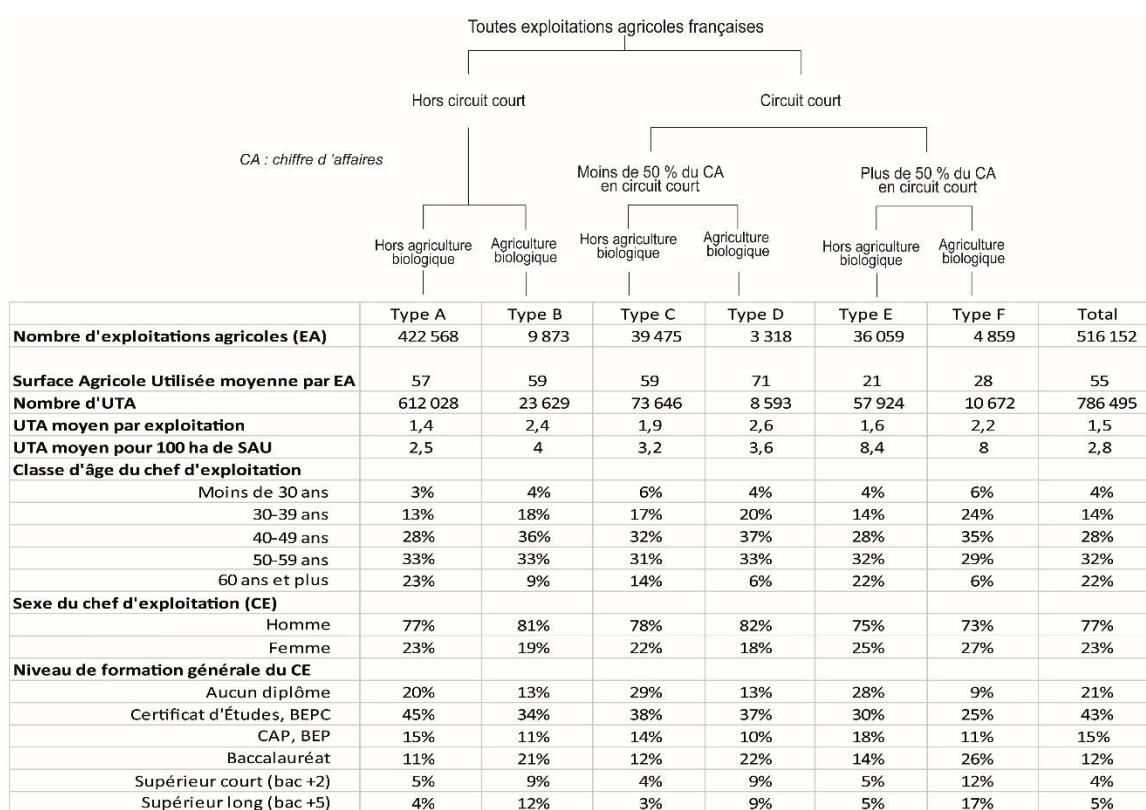
La description des types d'exploitations agricoles en transitions selon les OTEX est importante dans la mesure où les orientations productives sont déterminantes pour la quantité de travail nécessaire au fonctionnement des exploitations². Les exploitations en agriculture biologique commercialisant en circuit long (**type B**) sont majoritairement spécialisées en viticulture (29,7%), en grandes cultures (17,8%) et en bovins lait (13,1%). Avec le même label, les exploitations réalisant moins de 50% de leur chiffre d'affaires en circuit court (**type D**) sont majoritairement spécialisées en polyculture-polyélevage (22,1%), en bovins lait (15,3%), en grandes cultures (13,8%) même si les orientations bovins viande (11,5%) et viticulture (10,2%) sont aussi présentes. En agriculture conventionnelle, avec plus de 50% du chiffre d'affaires réalisé en circuit court (**type E**), l'orientation polyculture-polyélevage pèse 24,8% des exploitations, suivie par la spécialisation ovins-caprins (16%) et les grandes cultures (12,7%). A partir de 50% de chiffre d'affaires réalisé en circuit court, la part des exploitations maraîchères-horticoles augmentent ici à 12,4%, soit un peu plus qu'en fruits et autres cultures permanentes (12,3%). Avec la même part de chiffre d'affaires en circuit court, les exploitations en agriculture biologique (**type F**), sont orientées pour plus d'un quart d'entre elles en polyculture-polyélevage, presque un cinquième en maraîchage (19,6%). Les spécialisations ovins-caprins (15,1%) ou fruitières (12,4%) sont aussi bien représentées.

Au final, on retiendra que les circuits courts sont le fait d'exploitations en polyculture-polyélevage pour toujours au moins un cinquième de chaque type ; que plus la part du chiffre d'affaires issue des circuits courts augmente, moins l'orientation productive en grande culture est importante ; et que les orientations maraîchage-horticulture, fruits et autres cultures permanentes et ovins-caprins sont des orientations technico-économiques davantage privilégiées par les agriculteurs au-delà de 50% du chiffre d'affaire en circuit court. Ces

² Pour une estimation récente de l'évolution des actifs agricoles selon les OTEX, voir par exemple le Bilan Annuel de l'Emploi Agricole (BAEA) chiffres 2015 – estimations 2016.

tendances correspondent à une réalité logistique et commerciale : la mise en œuvre de circuits à plus de 50% du chiffre d'affaires est plus aisée pour des productions adaptées aux petits lots comme le maraîchage, qu'à l'élevage de gros animaux qui imposent de trouver les débouchés commerciaux pour l'ensemble d'une carcasse par exemple (Daniel et Margetic, 2014).

Du point de vue de la dimension économique des exploitations, la répartition des types montre que la part des grandes exploitations diminue à mesure que la part du chiffre d'affaires en circuit court augmente (41% pour le **type B** ; 37,3% pour le **type D** ; 12,1% pour le **type E** et 11,5% pour le **type F**). Si l'on prend l'exemple des exploitations agricoles conventionnelles réalisant plus de 50% du chiffre d'affaires en circuit court (**type E**), les petites exploitations sont majoritaires (55,9%), les moyennes exploitations y sont représentées à hauteur de 32,1% quand les petites exploitations ne concernent que 12,1% de ce type. Le **type B**, seul type en transition avec commercialisation exclusive en circuit long, présente pour sa part une distribution inverse des dimensions des exploitations (19,5% de petites exploitations ; 39,5 % de moyennes exploitations et 41% de grandes exploitations).



Source : Recensement agricole, 2010 - Agreste/CASD - Auteurs : M. Bermond et P. Guillemain, UMR ESO 2018

Figure 2 : Profil social des chefs d'exploitation selon les types en 2010

L'étude sommaire du profil des chefs d'exploitations agricoles en transitions conduit à un premier réflexe : féminiser l'écriture de chef.fe.s d'exploitations car les deux types E et F sont les seuls à dépasser la moyenne de femmes cheffes d'exploitations tous types confondus (23%). A cette féminisation de la tête des exploitations agricoles en transition correspond aussi une élévation du niveau de formation générale des chef.fe.s puisque les quatre **types B, D, E et F** dépassent tous les moyennes du baccalauréat, du supérieur court et du supérieur long (moyennes qui s'établissent respectivement à 12%, 4% et 5%³). Ce niveau de formation générale élevé à la tête des exploitations en transitions concerne des chef.fe.s d'exploitations généralement plus

³ Pour le type E des exploitations conventionnelles réalisant plus de 50% du chiffre d'affaires en circuit court, le niveau de formation générale correspondant au supérieur long s'établit à la moyenne tous types d'exploitations agricoles confondus.

jeunes. Cette structure par âge s'observe nettement pour la classe des trentenaires dont la moyenne tous types confondus s'établit à 14%. Cette moyenne est dépassée pour les **types B, D et F** de l'agriculture biologique (avec respectivement 18%, 20% et 24%)⁴. Ces résultats sont conformes au profil des agriculteurs bio déjà identifiés comme jeunes et diplômés (Agreste Primeurs, 2012b).

Avec une moyenne tous types confondus de 1,5 UTA par exploitation, la figure 2 rappelle aussi la meilleure contribution à l'emploi des circuits courts et de l'agriculture biologique (Agreste Primeurs, 2012 a et b). Rapporté à 100 hectares, le nombre d'UTA par exploitation tous types confondus s'élève en moyenne à 2,8 UTA. Ces premiers résultats a-spatiaux semblent conforter l'hypothèse d'une meilleure contribution à l'emploi des exploitations agricoles en transitions puisque les types **B, D, E et F** mobilisent respectivement pour 100 hectares : 4 UTA, 3,6 UTA, 8,4 UTA et 8 UTA.

Soulignons qu'il est important de garder en tête les effectifs bruts exprimés dans la figure 1 pour l'analyse cartographique des types (dont les résultats seront exprimés en pourcentage d'UTA). En effet, les valeurs relatives des cartes des figures 3 et 4 à suivre et ne doivent pas faire oublier les effectifs réduits sur lesquels elles s'appuient. Les types d'exploitations agricoles en transitions (B, D, E et F) représentent 10,3% de l'ensemble des exploitations agricoles françaises en 2010, soit 54 109 exploitations. La cartographie du nombre d'exploitations en transitions ou de leur poids dans l'emploi agricole à l'échelle départementale présente l'avantage de montrer les disparités géographiques de leurs répartitions.

1.2. Géographie des formes de transitions agricoles en France métropolitaine en 2010

Comme bon nombre de typologies d'exploitations agricoles (Mignolet, 2005), la typologie issue du PSDR 4 FRUGAL reste un modèle a-spatial. Il s'agit donc désormais de décrire les types selon leur localisation, pour produire des régionalisations (*id.*). Les figures 3 et 4 donnent une première lecture de la répartition géographique des quatre types d'exploitations agricoles en transition. Trois ensembles géographiques se distinguent : les départements du sud-est de la France concentrent le plus d'exploitations pour chacun des types, viennent ensuite ceux du sud-ouest avant les concentrations moins importantes des campagnes de l'Ouest.

En 2010, les exploitations en agriculture biologique commercialisant en circuit long (**type B**) sont bien implantées sur la côte méditerranéenne et dans les départements de la basse vallée du Rhône, ainsi qu'en Aquitaine. Ces localisations privilégiées correspondent à la structuration en OTEX de ce type dominé à presque 30% par la viticulture, dont on reconnaît ici la géographie (Marie *et al.*, 2015), surtout si l'on considère le pôle alsacien (figure 3). Cette géographie est bien lisible aussi en termes de part de l'emploi agricole départemental (figure 4), car la viticulture, indépendamment du label, nécessite une main d'œuvre importante. Mais le **type B** qui est par ailleurs bien fourni en exploitations spécialisées bovins lait, est aussi bien représenté dans les campagnes de l'Ouest français où les combinaisons d'usages du sol agricole font la part belle aux systèmes principalement fourragers, avec aussi quelques vallées viticoles renommées (*id.*). Dans « une diagonale allant des Charentes à la Moselle » (*ibid.*, p. 12), un nombre important d'exploitations du **type B** (Yonne ou Côte d'Or notamment) ne doit pas faire oublier les spécialisations en grandes cultures de cette première forme de transition agricole.

Avec de faibles effectifs et caractérisé par une diversité d'OTEX, les exploitations en agriculture biologique réalisant moins de 50% de leur chiffre d'affaires en circuit court (**type D**) se localise dans les Bouches du Rhône, le Gard, le Vaucluse, l'Ardèche, la Drôme, les Alpes-de-Haute-Provence et en Corse du Sud ; en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Deux-Sèvres ; en Haute-Savoie et dans le Bas-Rhin. Pour le premier ensemble géographique, on retrouve les

⁴ La part de trentenaires à la tête des exploitations agricoles en transition de type s'établit au niveau de la moyenne tous types confondus.

départements de prédilection des circuits courts et de l'agriculture biologique (Agreste Primeurs, 2012 a et b). On retrouve d'une manière générale des départements avec différentes combinaisons d'utilisation fourragère du sol agricole (Marie *et al.*, 2015), du fait des OTEX structurant ce type : polyculture-polyélevage, bovins lait et bovins viande. Mais cette géographie recoupe aussi celle de la viticulture (*id.*) encore bien représentée pour le **type D**.

Les fortes concentrations des exploitations agricoles conventionnelles réalisant plus de 50% du chiffre d'affaires en circuit court dans le sud de la France renvoient à la surreprésentation des circuits courts dans les anciennes Régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine (Agreste Primeurs, 2012a). Mais c'est aussi à plusieurs combinaisons d'usages des sols agricoles que cette géographie renvoie puisque qu'on y retrouve à la fois des landes et estives et différentes formes de systèmes fourragers (*id.*) qui supportent des exploitations en polyculture-polyélevage alors que cette dernière OTEX et la spécialisation ovins-caprins représentent 40% des effectifs pour le **type E**. Les associations de vergers à la vigne et aux céréales sont surtout localisées dans la moitié sud de la France où l'on retrouve aussi les productions de légumes provençales ou du littoral languedocien (*id.*). Les fruits et autres cultures permanentes, ainsi que le maraîchage, totalisent presque un quart des exploitations du **type E**. En 2010, l'emploi agricole des départements d'Ile-de-France ou Rhône-Alpes était aussi soutenu par ces exploitations conventionnelles et basées sur les circuits courts (Agreste Primeurs, 2012a).

Avec des effectifs départementaux beaucoup moins importants, la même répartition géographique s'applique aux exploitations en agriculture biologique et réalisant plus de 50% du chiffre d'affaires en circuits courts (**type F**), qui ont une structuration en OTEX proche du type E (avec plus de maraîchage-horticulture, moins de polyculture-polyélevage). En termes d'emploi agricole, le **type F** se distingue particulièrement dans les départements de l'Isère, des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Alpes-Maritimes et de la Haute Corse.

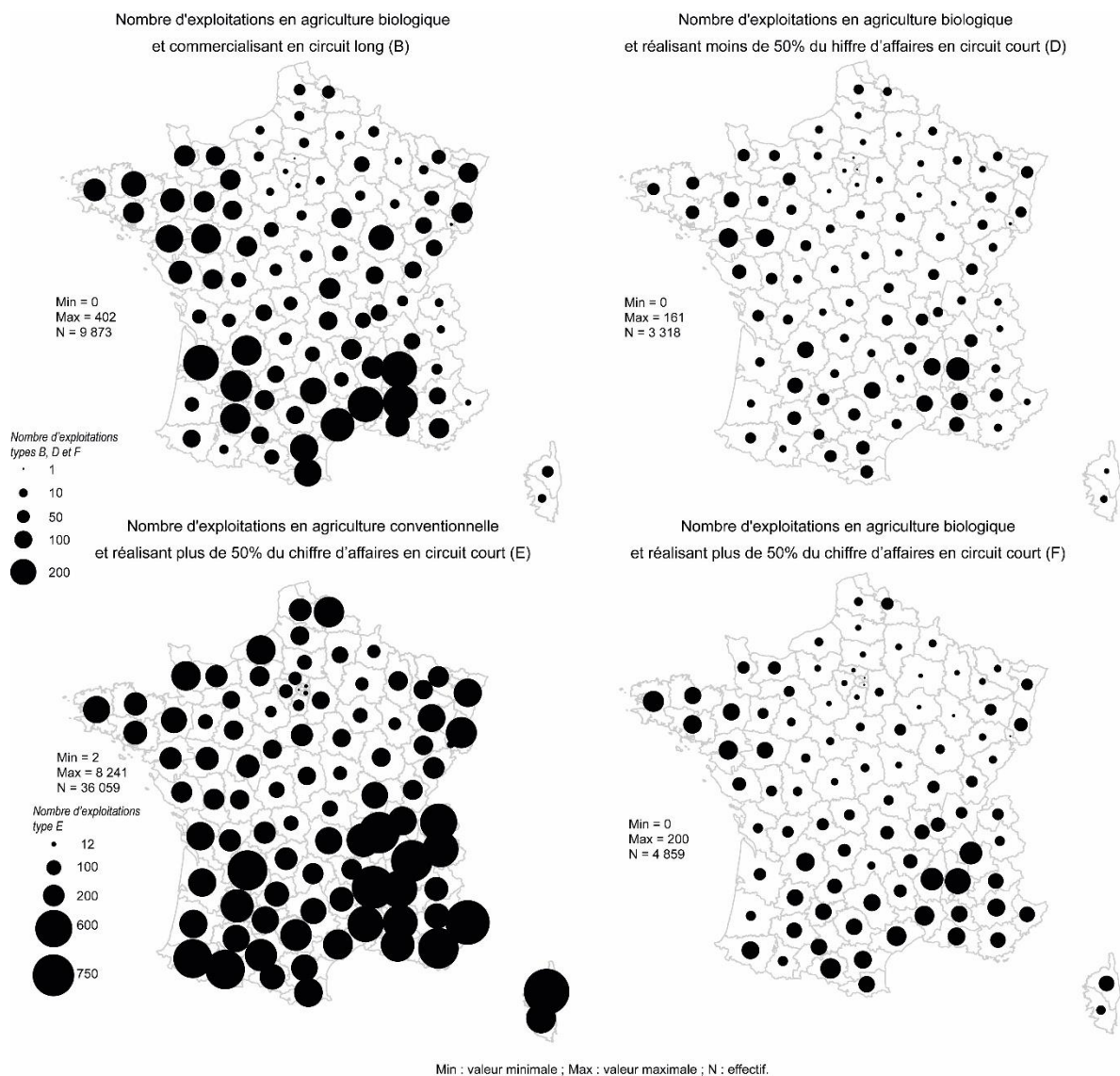


Figure 3 : Localisation des types d'exploitations agricoles en transitions par département métropolitain en 2010

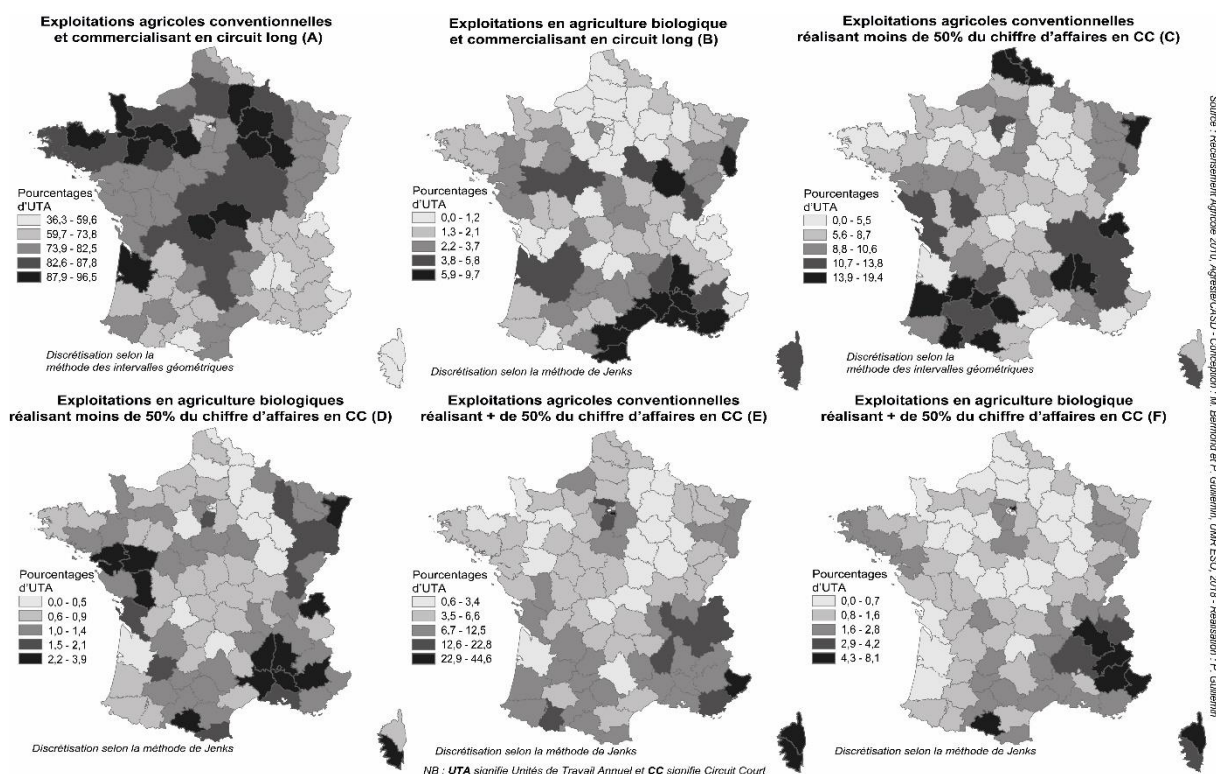


Figure 4 : Part de l'emploi agricole départemental en 2010 selon les types

2. Quelle contribution à l'emploi des exploitations agricoles en transitions ?

La statistique agricole renseigne déjà la bonne contribution à l'emploi des circuits courts et de l'agriculture biologique : « en moyenne, les exploitations vendant en circuit court mobilisent 2,2 unités de travail annuel, les autres exploitations 1,4 » (Agreste Primeurs, 2012a) et avec 2,4 UTA en moyenne par exploitation, « les exploitations bio génèrent hors considération de revenus plus d'emploi à l'exploitation qu'en conventionnel » (Agreste Primeurs, 2012b). Mais toutes les exploitations en circuits courts ne correspondent pas forcément à des formes de transitions agricoles. Par ailleurs, qu'en est-il des exploitations combinant par exemple le mode de production biologique et un chiffre d'affaires dominé par les circuits courts ? Et peut-on identifier des disparités géographiques de cette meilleure contribution à l'emploi ?

2.1. Les exploitations agricoles en transitions : souvent plus d'emploi agricole que d'entreprises

Pour cette réflexion sur la contribution à l'emploi, les quatre types d'exploitation agricole en transition (B, D, E, F) ont été agrégés pour former un groupe "Exploitations en transition". Les types A et C ont été également réunis pour former un groupe "Exploitations non transitionnelles". Dans cette perspective, la figure 5 propose d'explorer le ratio "Poids UTA/Poids Exploitation agricole" pour chacun des deux groupes à l'échelon départemental.

Bien souvent, les exploitations agricoles en transition pèsent plus en nombre d'emplois qu'elles ne comptent d'entreprises⁵. En effet, le rapport entre la part d'UTA liée à ces

⁵ On notera d'ailleurs que les exploitations agricoles non transitionnelles présentent plus souvent un poids de l'emploi moins important ou à peu près égal à leur poids en termes d'entreprises et que ce rapport n'excède jamais une valeur supérieure à 1,45.

exploitations et leur part dans les effectifs départementaux toutes exploitations agricoles confondues, est presque toujours positif, quels que soient les départements (à quelques rares exceptions : la Gironde, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne). Et pour 31 départements métropolitains⁶, le poids de l'emploi est bien plus important, au moins 1,5 fois supérieur à leur poids démographique départemental (figure 5). Si la géographie que dessinent ces 31 départements semble suggérer une corrélation avec les zones les plus urbaines ou les zones à forte attractivité touristique, ces départements correspondent-ils à la localisation d'un ou plusieurs types d'exploitation en transition ?

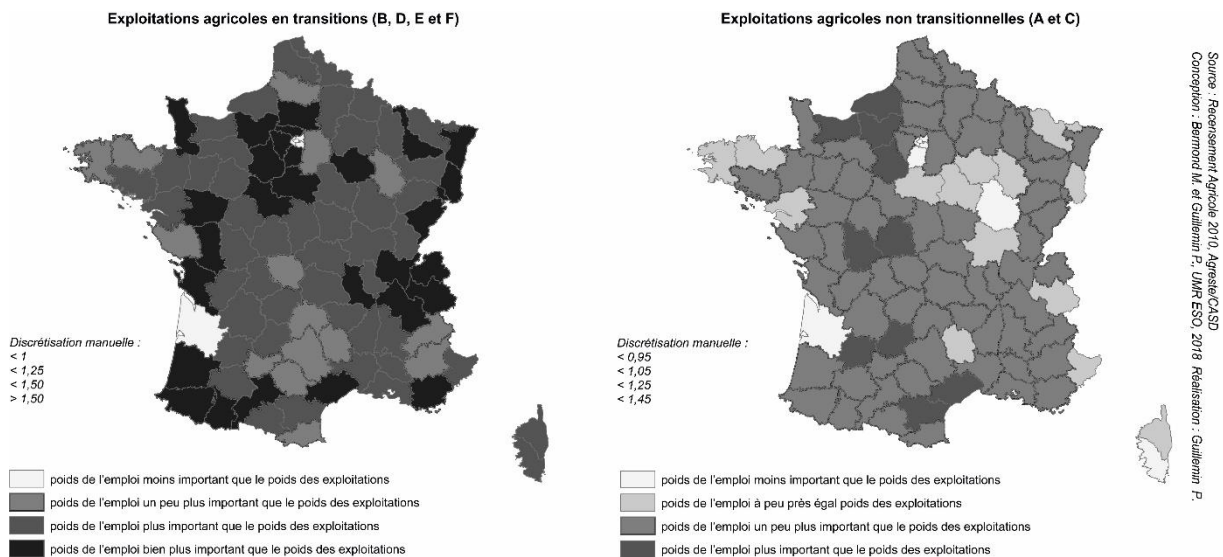


Figure 5 : Rapport entre le poids des types en parts de l'emploi agricole et en part d'exploitations agricoles en 2010 à l'échelle départementale

2.2. Contribution à l'emploi et formes locales des transitions agri-alimentaires

La figure 6 complète la figure précédente, en éclairant cette fois-ci la structure départementale de répartition des quatre principaux types d'exploitations en transition (types B, D, E, F). Il apparaît que les transitions agri-alimentaires ne sont pas soutenues par les mêmes types (ou combinaisons de types) d'exploitation selon les départements. Cinq classes de départements ont été identifiées autour d'un profil moyen départemental structuré à un peu plus de 50 % par le type E (figure 6 - graphique du profil moyen). Aucune explication simple ne s'impose quant aux logiques de localisation des cinq profils. La typologie dessine une géographie complexe où se combinent probablement des facteurs structurels globaux (poids des filières et des circuits de distribution alimentaire, histoire des systèmes de production...) et des facteurs locaux (systèmes alimentaires, politiques des collectivités territoriales, importance des réseaux agricoles alternatifs...).

⁶ Dans l'ordre du plus petit rapport au plus grand : Loire, Maine-et-Loire, Manche, Essonne, Doubs, Haute-Garonne, Isère, Oise, Pyrénées-Atlantiques, Ain, Landes, Savoie, Val d'Oise, Hautes-Pyrénées, Loir-et-Cher, Loiret, Hérault, Charente-Maritime, Eure-et-Loir, Var, Eure, Meurthe-et-Moselle, Haute-Savoie, Yvelines, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Aube, Deux-Sèvres et Territoire de Belfort.

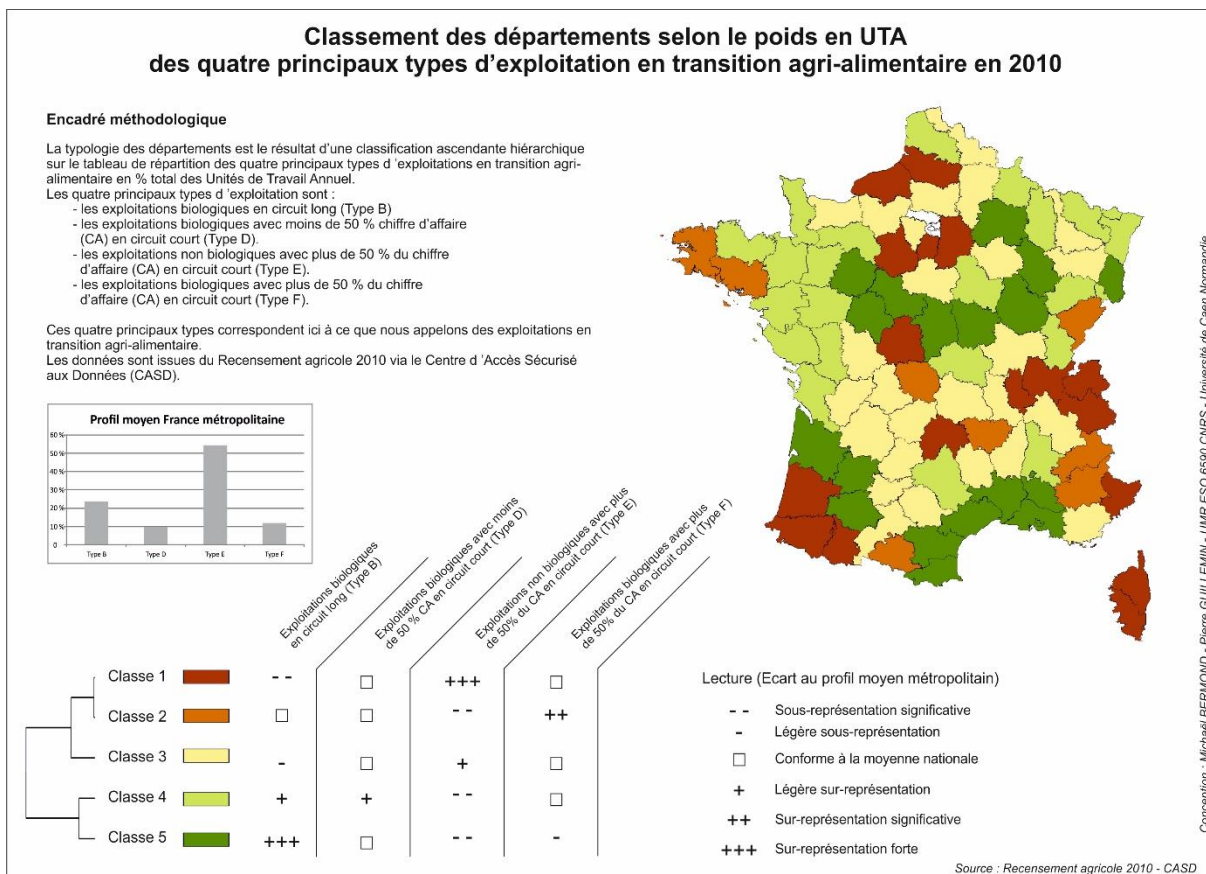


Figure 6 : Analyse multivariée des formes locales de transition agricole en 2010

Si l'on recherche le profil transitionnel (figure 6) des départements où le poids de l'emploi lié aux exploitations agricoles en transition est bien plus important que leur poids en termes d'entreprises (figure 5), on constate que deux profils assez similaires réunissent chacun dix départements sur trente et un. Il s'agit des profils 1 et 3 qui sont respectivement caractérisés par une forte ou légère surreprésentation des exploitations conventionnelles réalisant plus de 50% de leur chiffre d'affaires en circuit court. La forte contribution à l'emploi dans ces départements est d'autant plus marquée que l'on retrouve ici les types transitionnels, non seulement les plus contributeurs à l'emploi en UTA moyennes par exploitation (cf. figure 2), mais aussi les plus nombreux en nombre d'exploitation (36 059 sur 54 109 exploitations en transition). Outre cet effet de masse statistique, les orientations technico-économiques des exploitations du **type E** correspondent aux secteurs de production fortement consommateurs de main d'œuvre salariée (maraîchage, fruits et cultures permanentes) :

« En 2010, selon le recensement de l'agriculture, 17 % du travail agricole était réalisé par des salariés permanents et 10 % par des saisonniers. Cette proportion varie considérablement selon les types de production : elle est bien plus élevée dans les secteurs du maraîchage-horticulture, de la viticulture et de l'arboriculture. » (Bessière et *al.*, 2014).

Par ailleurs, le **type E** présente une proportion importante de spécialisation ovins/caprins. Vu le niveau important de chiffre d'affaire en circuit court, on imagine aisément que les activités de transformation du lait et/ou de la viande (fabrication de fromages, découpe, conditionnement en caissette, ...) nécessitent du temps du travail familial ou salarié supplémentaire. Ces activités sont particulièrement bien représentées dans les départements urbanisés et/ou touristiques, tels que la figure 3 le suggérait.

Au sujet des six départements où la forte contribution à l'emploi est liée aux exploitations en agriculture biologique pratiquant les circuits longs ou les circuits courts pour moins de 50% du chiffre d'affaires, l'explication est à rechercher dans la structuration par OTEX de ces types avec le poids des spécialisations bovins lait (**type B**) et de la polyculture-polyélevage, des bovins lait (**type D**). En effet, les exploitations spécialisées en bovins lait, bovins mixte et polyélevage/granivores sont celles où les taux de travail conjugal sont les plus forts avec respectivement 51,9%, 54,9% et 46,4% des exploitations (Dufour et Giraud, 2012, p. 171). Cette présence au moins à mi-temps de la conjointe ou du conjoint sur l'exploitation contribue à l'emploi. D'ailleurs ce taux de travail conjugal s'élève en maraîchage à 36,7% (*id.*), renforçant ainsi l'effet OTEX analysé pour le **type E**.

Conclusion et préconisations

La présente contribution montre que le recensement agricole permet d'identifier *a minima* certains types d'exploitations agricoles engagées dans des formes alternatives de production agricole et de commercialisation alimentaire. Ces exploitations agricoles en transitions contribuent davantage à l'emploi que ne le suggère leur poids démographique. Cette forte contribution à l'emploi est particulièrement soutenue par les exploitations agricoles conventionnelles réalisant plus de 50 % de leur chiffre d'affaire en circuit-court. La proximité des villes ou des zones touristiques constituent un contexte propice au développement de ces exploitations maraîchères, arboricoles ou de petits élevages, particulièrement demandeuses de main d'œuvre.

Pour assurer le suivi des formes de transitions agricoles dans le recensement agricole, les questions relatives à l'agriculture biologique, aux circuits et à la vente directe doivent *a minima* être maintenues. Améliorer leur suivi pourrait s'appuyer sur un Recensement 2020 plus précis, par exemple sur les parts de chiffre d'affaires issus des circuits courts ou sur l'emploi lié à ces circuits courts. Concernant l'évaluation de la contribution à l'emploi des exploitations agricoles en transition (alimentaire ou non), la partie du questionnaire portant sur la main d'œuvre permanente sur l'exploitation pourrait aussi être affinée. En effet, une question interrogée déjà en 2010 le rôle de cette main d'œuvre dans les activités de diversification de l'exploitation⁷. En 2020, cette question pourrait demander de préciser à quelle activité de diversification se rapporte cette participation (transformation de produits agricoles, commercialisation en circuit-court, hébergement, restauration, production d'énergie, etc.). Pour finir, nous voudrions souligner le potentiel du Recensement Agricole pour l'analyse plus fine des types de transitions agrialimentaires proposés. En effet, la partie du questionnaire portant sur la diversification des exploitations interroge selon onze modalités⁸ la commercialisation en circuit court, tous produits confondus. Leur classement par ordre d'importance dans le chiffre d'affaires permet d'affiner la connaissance des débouchés commerciaux des exploitations en transitions et pratiquant les circuits courts.

Bibliographie et sources

ABIODOC et AGENCE BIO (2017), *L'emploi en agriculture biologique sur le territoire français. Références bibliographiques issues de la Biobase*, 10^e Assises Nationales de l'Agriculture Biologique et de l'Agence Bio, 5 p.

⁷ « Avez-vous au moins un salarié permanent (hors famille) qui participe aux activités de diversification sur l'exploitation ? ». Si la réponse est oui, l'enquêteur demandait en 2010 si cette participation correspondait à une activité principale ou secondaire.

⁸ Vente à la ferme ; vente en point de vente collectif ; vente sur les marchés ; vente en tournée, à domicile ; vente par correspondance ; vente en paniers ; ventes en salons et foires ; restauration commerciale ; restauration collective ; commerçant détaillant ; grandes et moyennes surfaces.

- AGRESTE PRIMEURS (2012a), *Un producteur sur cinq vend en circuit court*, n° 275, 4 p.
- AGRESTE PRIMEURS (2012b), *Des agriculteurs bio diplômés, jeunes et tournés vers les circuits courts*, n° 284, 4 p.
- BA M., GRESSET-BOURGEOIS M. et QUIRION P. (2016), « L'effet sur l'emploi d'une transition écologique sur l'agriculture en France. Le cas du scénario Afterres », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°66, pp. 93-102
- BESSIERE C, BRUNEAU Y. ET LAFERTE G. (2014), « Introduction. Les agriculteurs dans la France contemporaine », *Sociétés contemporaines*, n° 96, pp. 5-26.
- DANIEL E. ET MARGETIC C. (2014), « Construire une micro-filière en viande bovine à destination de la restauration collective », *Cahiers nantais*, IGARUN-Université de Nantes, pp. 17-23
- DEDIEU M.-S., LORGE A., LOUVEAU O. et MARCUS V., 2017, « Les exploitations en agriculture biologique : quelles performances économiques ? », *Les acteurs économiques et l'environnement*, 2017, Insee Références, pp. 35-44
- DUFOUR A. ET GIRAUD C. (2012), « Le travail dans les exploitations d'élevage bovin laitier est-il toujours conjugal ? », *INRA Productions animales*, n° 25, pp. 169-179
- GEELS F. et SCHOT J. (2007), « Typology of sociotechnical transition pathways », *Research Policy*, n° 36, pp. 399-417
- GUHL, 2018, Communication au Conseil d'Orientation pour l'Emploi, Agence Bio 6 mars
- LAMINE C., BUI S. et OLLIVIER G. (2015), « Pour une approche systémique non réductionniste de la transition écologique des systèmes agri-alimentaires », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 58, pp. 95-117
- LE BILAN ANNUEL DE L'EMPLOI AGRICOLE (2016), *Résultats 2015 et estimations 2016*, Agreste Chiffres et Données Agriculture, n°238, 18 p.
- LEVAUX M.-B. et GENTY B. (2015), *L'emploi dans la transition écologique*, Avis du Conseil Économique, Social et Environnemental, 127 p.
- MARIE M., BERMOND M., MADELINE P. et COINAUD C. (2015), « Une typologie des combinaisons d'utilisation agricole du sol en France en 2010 : propositions méthodologiques », *Mappemonde*, n° 114, 24 p.
- MARIE M., GUILLEMIN P., BERMOND M. et GUENNOG D. (2017), « Évaluation de la consommation alimentaire dans onze aires urbaines françaises », *Les défis de développement pour les villes et les régions dans une Europe en mutation*, 54ème colloque de l'ASRDLF, Athènes, 5 juillet <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01560101/document>
- MARECHAL G. et SPANU A. (2010), « Les circuits courts favorisent-ils l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement ? », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 59, pp. 33-45
- MASSIS D. et HILD F. (2016), « La pratique de l'agriculture biologique créatrice d'emploi ? Une évaluation de l'impact du bio sur la quantité de travail agricole », *Agreste Les Dossiers*, n° 35, 32 p.
- MIGNOLET C. (2005), « Diversité régionale des exploitations agricoles et de leurs dynamiques : méthode de spatialisation », dans LAURENT C. et THINON P. (Coord.), *Agricultures et territoires*, Édition Lavoisier, Coll. Aménagement et gestion des territoires, pp.115-133
- REMY J. (1990), « Qui est agriculteur ? », in COULOMB P., DELORME H., HERVIEU B., JOLLIVET M. ET LACOMBE P. (dir.), *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 257-265
- ROY C. et TEYSSIER D'ORFEUIL J. (2016), *Dynamiques de l'emploi dans les filières bioéconomiques*, rapport n° 15056 du Conseil Général de l'Alimentation et de l'Agriculture et des Espaces Ruraux, 63 p.

Annexes de l'annexe n° ?

- Annexe n° 1

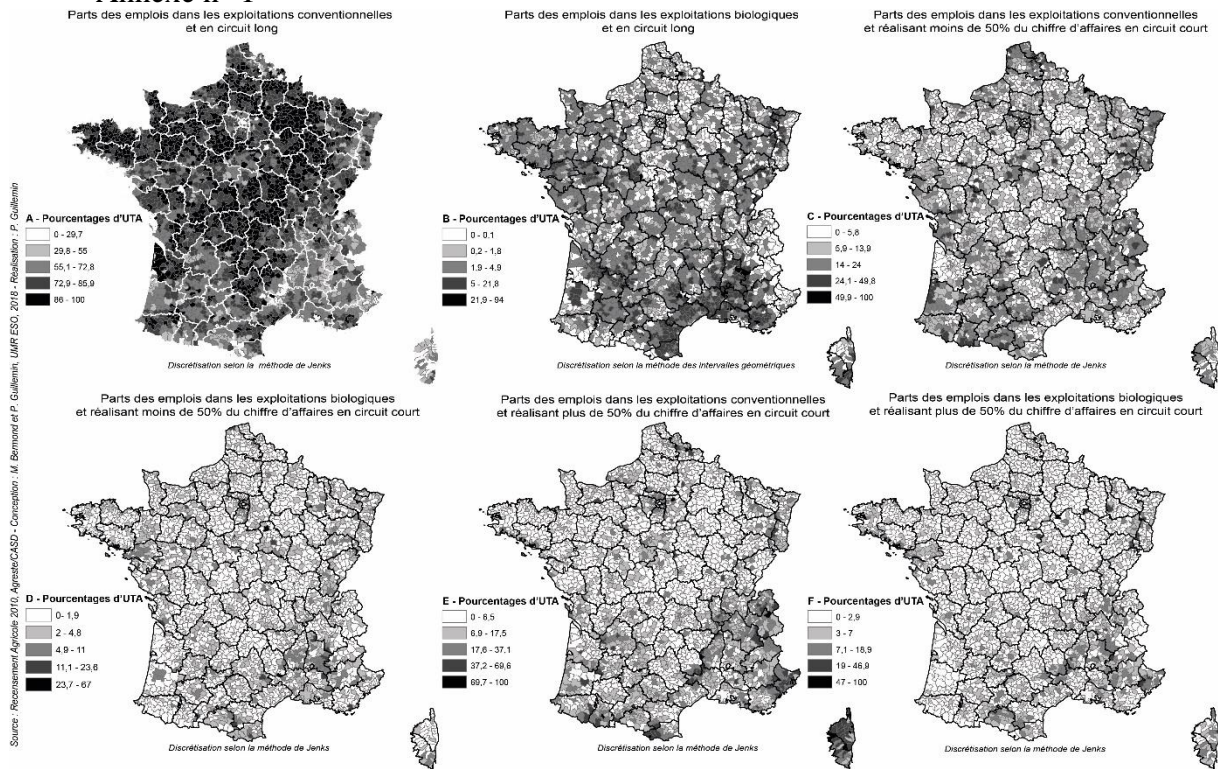


Figure 4 bis : Part de l'emploi agricole cantonal en 2010 selon les types

- Annexe n° 2

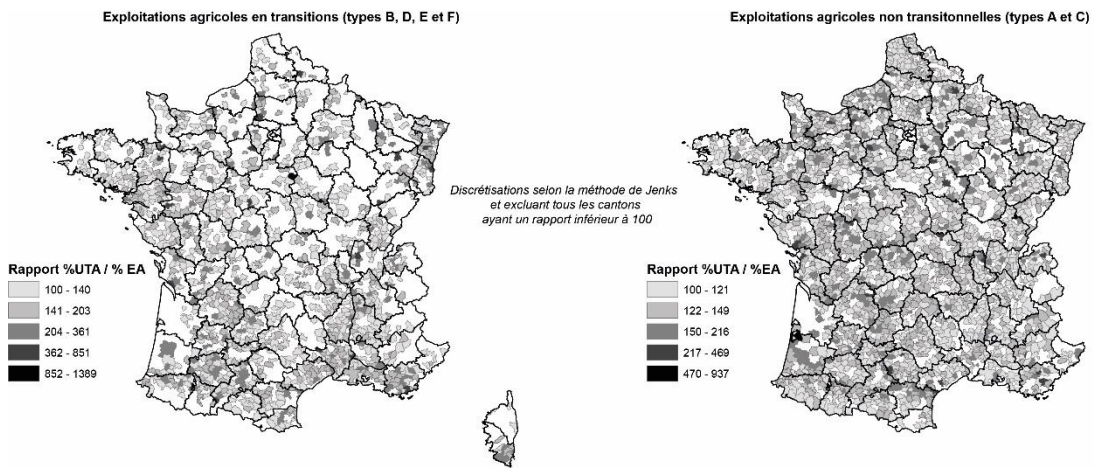


Figure 5 bis : Rapport entre le poids des types en parts de l'emploi agricole et en part d'exploitations agricoles en 2010 à l'échelle cantonale